

Avis d'appel public à la concurrence

MP 2023-05

TRAVAUX

FOURNITURES

SERVICES

1. Pouvoir adjudicateur :

AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE - 17, boulevard du roi Jérôme - 20181 AJACCIO Cedex 1

Téléphone : 04.95.51.77.77 - Fax : 04.95.51.14.40

Adresse internet : <http://www.corsica-pro.com> E-Mail : mpublics@atc.corsica

Activité(s) principale(s) : Tourisme -Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. - **Profil d'acheteur** : <https://www.achatspublicscorse.com/>.

Statut : Etablissement public local à caractère industriel et commercial

Activité(s) principale(s) : Tourisme

L'avis concerne un accord-cadre.

2. Objet de l'accord-cadre :

Fourniture de matériels informatique, image, sons et visioconférence pour les besoins de l'Agence du Tourisme de la Corse - CPV **global à la consultation** :

CPV principal : 30236000-2 (Matériel informatique divers)

CPV propre à chaque lot :

Lot n°1 : 30230000-0 (Matériel informatique divers)

Lot n°2 : 38651000-3 (Appareils photographiques)

Lot n°3 : 32232000-8 (Matériel de visioconférence)

3. Procédure : MAPA ouvert - Le présent accord-cadre est passé en vertu des dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique, régissant la procédure adaptée.

4. Type d'accord-cadre de fournitures : Achat -Equipement informatique

5. Lieu principal de livraison : Agence du Tourisme de la Corse -17, boulevard du roi Jérôme – 20 181 AJACCIO cedex 01

Visite sur site : **Aucunes visite n'est prévu pour les lots 1 et 2.** Pour le lot 3 une visite sur site est obligatoire. L'attestation de visite devra être fourni par le candidat dans son offre.

6. Prix : Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés :

Pour le Lot n°1 Matériel informatique

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 110 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°2 Matériel image et son

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 60 000.00 euros HT.

Pour le Lot n°3 Matériel visioconférence

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 30 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

7. Durée

Concernant le lot n°1 Matériel informatique :

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 36 mois.

Concernant le lot n°2 Matériel image et son :

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 36 mois.

Concernant le lot n°3 Matériel visioconférence :

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 12 mois.

8. Délivrance du DCE : Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <https://www.achatspublicscorse.com> avec référence MP 2023-05.

AAPC Numéro de référence de l'accord-cadre : MP 2023-05

9. Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés notés sur 20 et énoncés ci-dessous (détail au R.C) :

Concernant le lot n°1 et 2 matériel informatique et matériel image et son :

Critères	Détail du critère	Pondération
1. Critère Prix	Ce critère sera noté sur 20 en appliquant la formule suivante : Note= (montant HT le moins élevé) / (montant HT proposé pour cette offre)* note maxi	65 %
2. Critère Valeur technique (qualité des produits)	Ce critère noté sur 20 sera jugé sur le mémoire technique fourni par le prestataire ainsi que sur les fiches techniques demandées au marché.	20 %
3. Critère Délais de livraison	Ce critère noté sur 20 sera noté de la manière suivante : De 0 à 2 mois : 20 De 2 à 4 mois : 10 Au-delà de 4 mois : 0	10 %
4. Critère Remise accordée sur le catalogue fournisseur	Ce critère noté sur 20 sera jugé sur la remise catalogue accordée par le prestataire pour des matériels non prévus au BP.	5 %

Concernant le lot n°3 Matériel visioconférence :

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés notés sur et énoncés ci-dessous :

Critères	Détail du critère	Pondération
1-Prix des prestations	Ce critère sera noté sur 20 en appliquant la formule suivante : Note= (montant HT le moins élevé) / (montant HT proposé pour cette offre)* note maxi	70 %
2-Valeur technique (Qualité du produit et de la proposition)	Ce critère noté sur 20 sera jugé sur le mémoire technique fourni par le prestataire ainsi que sur La proposition d'aménagement proposée.	30 %

11. Conditions de remise des candidatures et des offres (détail au R.C)

La transmission des candidatures et des offres se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com> avec référence : MP 2023-05

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

12. Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montepiano - 20407 BASTIA - France

-Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

-Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché : (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

13. La présente consultation est une consultation initiale. Date d'envoi du présent avis à la publication

: 24/03/2023

14. Cette consultation sera publiée sur les supports suivants : Petit bastiais, Corse-Matin, www.achatspublicscorse.com, www.corsica-pro.com.

15. Date limite de réception des offres : Lundi 24 avril 2023 à 16 :00 (heure française)

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.